



Le Roi AJA-KPOYIZOUN dans  
une représentation murale qui  
le fait chevaucher un léopard

**LES TRIBULATIONS DU  
ROI AJA-KPOYIZOUN  
DE TADO**

OU

*LE DESTIN TRAGIQUE  
D'UN MONARQUE  
PATRIOTE*

par Gilbert KOUESSI

Août 2014

## **Remerciements.**

En 1999, au cours d'une Conférence publique à Cotonou, le Président du Conseil d'Administration de l'INIREF (Institut International de Recherche et de Formation) M. Pascal FANTODJI déclare : « Sait-on par exemple, que le roi KPOYIZOUN de TADO a été exilé dans les mêmes conditions que BEHANZIN. » Cette phrase, je l'ai reçue comme une surprise. Il faut dire que quelques jours avant cela, je venais de terminer la lecture de l'excellent et très documenté livre de Luc GARCIA intitulé : « Le Royaume du DAHOME face à la pénétration Coloniale, 1875-1900. » Livre dans lequel il décrit par le menu, la lutte de BEHANZIN contre la France, sa défaite, son exil, le nombre de personnes l'ayant accompagné en Martinique avec leur nom, les conditions de leur existence, la mort du souverain et le rapatriement de son corps au pays. Cette affirmation m'a d'autant plus surpris que je savais qu'en 1894, KPOYIZOUN avait signé un accord avec les représentants de la France résidant à Grand-Popo. Je m'en suis ouvert à M. FANTODJI qui m'a confirmé que KPOYIZOUN a été effectivement exilé par la France au moment de l'établissement de la colonie du DAHOMEY. Quelques temps après cette confirmation, puisque le

problème continuait de trotter dans ma tête, un souvenir d'enfance m'est revenu comme un flash. Un jour, petit écolier au grand marché d'AZOVE, je me rappelle qu'un monsieur avait provoqué un attroupement parce qu'il vendait des photos représentant un vieillard à cheval sur une panthère. Entouré de curieux, il criait : « Voici la photo du roi KPOYIZOUN de TADO que les blancs ont emmené et qui n'est jamais revenu. » Pour nous les enfants qui étaient là et d'ailleurs pour la plupart des gens qui étaient là, ce qui nous intriguait, c'était de voir un homme à cheval sur une panthère. Nous étions loin d'imaginer qu'on évoquait là, une page importante de l'histoire des peuples d'Afrique, en particulier du TOGO et du BENIN. A partir de là, je me suis dit que si le roi avait été exilé, il devait y avoir des traces dans la mémoire collective en pays Aja. Un jour, j'ai appelé mon père qui est aujourd'hui la personne la plus âgée de notre village. A la question de savoir ce qu'il savait du roi KPOYIZOUN de TADO et notamment de son exil, il m'a répondu ceci : « Tu veux parler d'AJA-KPOYIZOUN lui-même ? Je ne connais rien sur son sort mais je sais que c'est lui qui commandait ici chez-nous avant l'arrivée des blancs ; et c'est d'ailleurs pour cela que la guerre de BEHANZIN n'est jamais venue en pays Aja parce que les rois d'AGBOMEY se considéraient comme originaires d'Aja. » J'ai essayé de savoir si jamais à l'école, des gens ont entendu

parler de l'exil du roi de TADO. Je n'en ai jamais rencontré. C'est alors que je me suis tourné vers le TOGO qui abrite aujourd'hui les deux anciennes capitales du royaume des Aja à savoir TADO et TOHOUN.



Pr Lodjou Nicoué GAYIBOR  
au podium du centenaire de  
la l'exil de KPOYIZOUN le  
13 février 2013 à Lomé

C'est comme cela que j'ai été informé qu'au TOGO, existe un spécialiste de l'aire culturelle AJA-TADO du nom de Nicoué Lodjou GAYIBOR. Après beaucoup d'efforts, j'ai réussi à rentrer en contact avec lui. C'est ainsi qu'il a accepté de mettre généreusement à notre disposition non seulement des informations importantes sur l'exil du roi de TADO et les mécanismes de fonctionnement de la royauté, mais aussi les trois tomes de sa volumineuse « Histoire des Togolais. » Il faut donc dire que si ce travail voit le jour aujourd'hui, c'est grâce à lui. Je tiens à lui adresser ici mes sincères remerciements.

**GK**

« Si tu n'es pas content de l'histoire que les autres ont écrite pour toi, écris ta propre histoire » : **CHINUA ACHEBE**, à propos de son roman, « Le monde s'effondre » (1966)

« D'où nous viendra la renaissance ? Du passé, si nous l'aimons » **SIMONE WEIL**, *La pesanteur et la Grâce*.

## INTRODUCTION

Quelques années après la victoire sur GBEHANZIN, le colonialisme français mettait fin à l'existence légale de tous les royaumes du Sud-Bénin. En effet, par arrêté du ministre des colonies le 12 février 1900, la royauté est abolie. Les rois ont été transformés pour la plupart en chefs de Canton pour ceux qui n'étaient pas dans le collimateur du colonisateur, tandis que les résistants à la colonisation ont été déportés avec, nommés à leur place des chefs fantoches ou « yovofio » comme disent les Aja. Dans ce lot de rois déportés, nous pouvons citer GBEHANZIN en Martinique, AGOLI-AGBO le roi d'AGBOMEY, DOSSOU YEDEHOU le chef supérieur de Covè, et bien sûr AJA-KPOYZOUN le roi de TADO dont il est question aujourd'hui, tous les trois derniers déportés sur l'île gabonaise de N'DJOLE.

Cette situation qui constitue la troisième phase des relations entre les puissances occidentales et les royaumes de la colonie du Dahomey, vient clore près de trois siècles de relations entre nos peuples et les puissances occidentales depuis les premiers contacts datés au 16<sup>ème</sup> siècle. Ces relations diplomatiques ont en effet évolué en trois temps. Le premier temps peut être considéré comme une période où nos royaumes avaient des relations d'égal à égal avec leurs visiteurs et étaient maîtres chez eux, commerçaient avec eux

avec des règles qu'ils ont établies et que les négociants étrangers étaient tenus de respecter. On peut situer dans ce cadre, la mission envoyée au roi d'ALLADA en 1658 par le roi d'Espagne, mission dont l'objectif était de christianiser le roi et ses sujets et qui fut chassée sans ménagement au bout d'un an de séjour ; attaché à ses valeurs culturelles, le roi a préféré garder la religion de ses ancêtres plutôt qu'épouser celle des autres. (Le royaume d'Arda et son évangélisation au XVIIème siècle, Henri LABOURET et Paul RIVET, Paris Institut d'Ethnologie, 1929). On peut évoquer aussi, la visite d'état de l'Ambassadeur du roi d'ALLADA en décembre 1670 en France où selon les chroniques de l'époque qu'on peut trouver dans les archives françaises, venu en France avec trois femmes et trois enfants, il fut reçu en grande pompe par le roi Louis XIV le 19 décembre 1670, par la reine le 20 décembre, et par les grands dignitaires du royaume les jours suivants, avec toute la population de Paris qui était dans les rues pour voir passer les carrosses de cette délégation venue de chez les noirs. (Tidiane DIAKITE, «La traite des noirs et ces acteurs africains», Ed. Berg International, Paris 2008). On n'oublie pas bien sûr, l'envoi à Versailles au roi Louis XIV par le roi d'ALLADA, du nain surnommé NABO qui défraya la chronique à la cour royale pour ses relations trop intimes avec la reine dont il était le garçon de compagnie. En effet, cette dernière ayant donné naissance à une fille

métisse comme on dirait aujourd'hui, les médecins de l'époque imputaient la couleur de la peau de la princesse à deux possibilités : la première parce que la reine a mangé trop de chocolat pendant sa grossesse ; la deuxième parce que NABO regardait trop le ventre de la reine pendant sa grossesse. Louis XIV qui n'était pas né de la dernière pluie et qui devait avoir beaucoup d'humour, n'a pas manqué de dire à propos de la deuxième possibilité que le regard de NABO devait être « un regard perçant », laissant entendre à demi-mot que NABO devait être le père biologique de la princesse. Cette dernière, connue dans l'histoire comme « la mauresse de Moret » sera envoyée dans un couvent où, traitée comme une personnalité spéciale, elle sera entourée des plus grands soins jusqu'à sa mort. (Au moyen-âge, les noirs étaient désignés sous le terme de maures). (Serge BILE, «La légende du sexe surdimensionné des noirs», Editions Le Serpent à Plumes, Monaco 2005). Malgré les dénégations et les dénis, « son portrait retrouvé en janvier 2014, en mauvais état dans les combles du musée de Melun, montre bien une jeune fille métisse et non une femme de couleur fort noire comme sur le tableau de la bibliothèque Sainte-Geneviève, à l'origine douteuse et dont le visage semble avoir été noirci à dessein pour rendre impossible tout lien de paternité royale. À Melun, le petit chef-œuvre de Pierre GOBERT, « peintre ordinaire du Roy », nous révèle quelle fut la beauté, cloîtrée, voilée, de la fille métisse du Roi Soleil » (wikipedia).

Ces relations où nos royaumes pouvaient traiter d'égal à égal avec les pays européens vont s'arrêter vers le milieu du 19<sup>ème</sup> siècle. En effet, la révolution industrielle exigeait que l'Europe se mît en quête de matières premières et de nouveaux débouchés pour ses produits. Le capitalisme va entrer dans sa phase impérialiste. On aboutira à l'accord de Berlin en 1885. C'est alors qu'intervient la deuxième phase des relations diplomatiques entre nos royaumes et les pays occidentaux. Alors que jusque-là, les pays européens n'ont pas cherché à placer les pays africains sous leur souveraineté, le traité de Berlin consacra le dépeçage virtuel du continent. On assista alors à un terrible quiproquo diplomatique. Alors que nos rois, ne sachant rien des changements économiques et politiques en Europe, continuaient de tendre les deux mains de l'amitié, les européens se présentaient cette fois-ci avec une main hypocrite de l'amitié mise en avant et l'autre cachée derrière le dos avec un poignard prêt à les assassiner. C'est justement à ce moment-là que vont s'établir les premiers contacts connus de nous, entre le royaume de TADO et les puissances occidentales.

## **LE ROYAUME DE TADO DANS LA TOURMENTE COLONIALE**

Comme Tombouctou, TADO a été longtemps considéré par les européens comme un royaume mystérieux, de telle sorte que dans leurs textes, ils en parlent comme un royaume fétiche ou un village fétiche. C'est que dans toutes les conversations avec les rois et les populations de la côte du Bénin, TADO revient toujours comme lieu d'origine, d'intronisation des rois et de pèlerinage. Le premier contact que l'histoire retient entre TADO et l'Europe c'est en 1889 ; avec la rencontre entre KPOYIZOUN et A. d'ALBECA le représentant de la France à GRAND-POPO. Au cours de cette rencontre, un accord a été signé ainsi libellé : « L'an mil huit cent quatre-vingt neuf et le 22 juillet, à 9 heures du matin, le pavillon tricolore a été arboré à Toune « TOHOUN » (Etat de TADO, *ajouté par nous*), En présence de :

Monsieur A-L.d'Albeca, administrateur colonial de Grand-Popo et Agoué (golfe de Bénin), en mission politique chez les Ouatchis et dans la rivière du Mono : Pohenzon, roi fétiche du Tado, contrée sacrée où les rois du Dahomey et les chefs Ouatchis viennent recevoir l'investiture... En

arborant le pavillon tricolore, le roi Pohenzon a déclaré : être satisfait de la présence à Toune (TOHOUN) de l'envoyé français ; qu'un blanc foulait pour la première fois le terrain fétiche de Tado ; que son plus ardent désir était de contracter amitié et alliance avec la France. Pour confirmer et appuyer ses paroles, le roi Pohenzon a envoyé à Grand-Popo, à la suite de l'administrateur colonial, les nommés Niakodjo, porteur de son bâton royal, Moussa, Abourou, moces (garçons) de la cour. Ces envoyés sont arrivés le 27 juillet à Grand-Popo et ont prêté serment devant les témoins soussignés que le roi Pohenzon avait arboré le pavillon tricolore en présence de l'administrateur et que le roi du Tado désirait être en rapport constant avec le représentant de la France à Grand-Popo, que Sa Majesté désirait contracter alliance et amitié avec la République Française. Les envoyés ont déclaré ne savoir signer. Fait à Grand-Popo le 28 juillet 1889.» in L( Philippe NOUDJENOUME et Denis SINDETE, «Les traités et Accords de Coopération entre le Bénin et la France 1851-1993», Edition Imprimerie Nationale du Bénin, Porto-Novo 1996, page 39.

Comme on le voit très clairement, dans l'entendement du roi KPOYIZOUN, il ne s'agissait ni plus ni moins que

d'un traité d'amitié entre deux pays souverains. Les colonialistes français feront croire qu'on avait affaire à un traité de protectorat ; ce qui est faux. TADO n'étant en guerre ni menacé par personne, on ne voit pas très bien pourquoi il irait signer un traité de protectorat avec la France. En réalité la signature de ce traité avait deux objectifs pour les colonialistes français. Premièrement, comme le souligne le Professeur GAYIBOR : « Couper l'herbe sous les pieds des allemands déjà installés à Notse à une cinquantaine de kilomètres au sud-ouest » ; et deuxièmement tenter d'isoler GBEHANZIN dont le territoire est limitrophe de TADO et contre qui une terrible guerre de conquête se préparait. Tout cela était vain puisque, lorsqu'éclata la guerre contre le royaume du DANHOME, KPOYIZOUN, contrairement à certaines affirmations, apporta son aide à BEHANZIN dont les renforts en hommes et en matériels fournis par les allemands ne pouvaient transiter que par le royaume de TADO.

Après la victoire sur GBEHANZIN qui était un os dans la gorge des colonialistes, une course contre la montre a été entamée pour mettre tous les royaumes et chefferies de l'actuel Bénin sous la tutelle de la France ; c'est ainsi qu'on

a assisté à la signature d'une flopée d'accords de protectorat en 1894. C'est dans ce cadre qu'il faut situer le deuxième accord entre TADO et la France. Ces accords qui ont été signés avec le pistolet de la France sur la tempe de nos rois n'ont d'ailleurs aucune valeur juridique puisqu'ils n'ont jamais été ratifiés par le parlement français. Dans la réalité, ces accords «en copier-coller» signés à la hâte n'ont rien modifié dans l'attachement de nos peuples à leurs souverains et à leurs traditions culturelles ; est-il besoin ici de rappeler la scène de reddition de GBEHANZIN au colonel DODDS à GOHO ? Alors que le colonel colonialiste attendait un roi vaincu, toute la population présente à GOHO se roula dans la poussière en guise d'allégeance et de respect à l'apparition du roi. Après ce que le colon a appelé la pacification, dans beaucoup de royaumes, la résistance à la colonisation a commencé à s'organiser avec des rois qui n'entendaient pas se voir dessaisis de leurs prérogatives ; c'est dans ce cadre que le colonialisme décida d'abolir les royaumes, emprisonna les chefs récalcitrants et envoya en exil les rois les plus prestigieux et les plus dangereux.

## **LA DEPORTATION DU ROI AJA-KPOHIZOUN DE TADO**

Comme signalé plus haut, le roi de TADO contrairement aux écrits de certains historiens, n'a pas du tout apprécié le sort fait par la France au royaume du DANHOME et à son roi GBEHANZIN ; il n'a surtout pas digéré l'aide apportée par certains rois et notamment celui de Savalou dans la guerre contre le royaume issu de TADO. Comme le rapporte le professeur GAYIBOR : « Vers le mois de novembre 1898, mourut à Tado, Avitchou, fils du chef GBAGUIDI de Savalou. Kpoyizoun fit alors saisir tous les biens du défunt... Il se saisit également des femmes et des enfants d'Avitchou... Gbaguidi se plaignit alors au résident français à Savalou qui décida d'envoyer un récadère à Kpoyizoun. S'estimant offensé par cette ingérence dans ses affaires, le roi... entra dans une violente colère. Il prit la canne de l'envoyé du résident, la jeta à terre en disant qu'ainsi il ferait de tous ceux qui viendraient l'ennuyer et mis l'homme à la porte sans même vouloir écouter ses revendications ». « Quelle audace ! Oser ainsi s'en prendre à un missus dominici français ! Mais l'homme Aja-Kpohizoun n'en eut cure. Il

était sur son territoire, il y régnait ainsi sur ses sujets qui lui obéissaient au doigt et à l'œil, il tenait à le montrer publiquement. C'était donc un résistant à la colonisation française ». (in Hugues MOUCKAGA, «Déportés politiques au bagne de Ndjolé (Gabon 1898-1913), éd l'Harmattan, Paris 2013, page 175). Ce comportement patriotique et d'une dignité exemplaire du roi des Aja ne plut pas au colonialisme français qui incendia TADO comme il fit d'AGBOMEY, enferma le roi dans une prison à Porto-Novo avant de l'envoyer en exil. A cet effet, le professeur Nicoué Lodjou GAYIBOR rapporte : « C'est ainsi que le roi AJA-KPOYIZOUN fut déporté au Gabon par arrêté ministériel du 17 Décembre 1900 et mis en résidence dans le village de N'djolé. Il était accompagné d'une personne de sa suite; ses dépenses étaient couvertes par une pension de 50 francs par mois, payée par la colonie du DAHOMEY ». (in Nicoué Lodjou GAYIBOR, «KPOYIZU OU LA FIN D'UNE EPOQUE», Annales de l'Université du BENIN, Tome XI 1983-1991, Série Lettres, Les Presses de l'Université du Bénin, Lomé 1990)

## L'EXIL DU ROI AJA-KPOYIZOUN AU GABON ET SA FIN TRAGIQUE.

Dans ce chapitre, nous nous contenterons de reprendre intégralement ce qu'en a dit le professeur GAYIBOR dans le texte cité plus haut.

<<Après la déchéance et la déportation de Kpoyizu, les français renforcèrent considérablement les prérogatives de Dossou, le chef politique (fantoche, *ajouté par nous*) installé à TOHOUN, au détriment du pouvoir royal. La population ne décela pas la manœuvre de l'administration coloniale qui tendait vers la suppression pure et simple du pouvoir traditionnel. Mais les habitudes ancestrales prirent vite le dessus et l'absence du roi – garant du bon ordre de l'univers – étant incompatible avec le sens profondément religieux du pays, le peuple commença à réclamer son souverain. (...) Pendant ce temps, l'administration française tenta d'oublier Kpoyizu dans son exil, malgré le décret du 21 novembre 1904 fixant la durée maximale des peines d'internement à dix ans. Mais les partisans du roi déchu, très nombreux, firent une propagande active auprès des Allemands alors au TOGO. Le territoire Aja, à cheval sur les zones française et allemande, était alors l'objet de

négociations entre les deux puissances coloniales, les travaux d'abornement des frontières n'étant pas encore achevés. Afin de se concilier les bonnes grâces des Aja et surtout d'embarrasser l'administration française, les négociateurs allemands exigèrent que soit clairement stipulée dans les conditions des accords d'abornement, la remise de Kpoyizu aux autorités du Togo allemand... L'affaire fut confiée au Gouverneur Général de Dakar, qui s'inquiéta alors du sort du roi déchu. Renseignement pris, William Ponty, qui avait remplacé Clozel à la tête de l'AOF, s'étonna dans un câblogramme très confidentiel que Kpoyizu n'ait pas été libéré conformément au décret du 21 novembre 1904 fixant à dix ans, la durée maximale des peines d'internement et priait par la même occasion le Lieutenant-gouverneur du Dahomey de l'informer s'il existait d'autres indigènes originaires de sa colonie et dont les peines dépasseraient les délais prévus par ce décret précité. Les mesures nécessaires au rapatriement de Kpoyizu et Dossou Idéou (YEDEHOU, *ajouté par nous*) furent prises au début du mois de décembre 1912. Mais les autorités coloniales du Dahomey s'inquiétaient des répercussions politiques de ce retour de Kpoyizu en pays Aja. Il fut donc décidé de le garder au secret pendant

quelques temps et si possible, pourquoi pas, l'obliger à renoncer à ses prérogatives avant de l'autoriser à rentrer chez lui. (...) Pendant ce temps, un drame en un acte se jouait au Gabon et priva à tout jamais Kpoyizu de revoir la terre de ses aïeux et les Aja, leur roi, déchu pour avoir osé désobéir à la France en voulant demeurer fidèle aux traditions ancestrales. La nouvelle tomba le 11 février 1913 :

« Libreville à Gouverneur Dahomey, Porto-Novo  
Honneur vous faire connaître déporté politique Pohizun  
noyé accidentellement en cours de route. Déporté  
Dossou Idéou quittera Libreville par courrier 23 février  
sous escorte garde régionale selon instructions  
Gouverneur Général.

Signé : Adam » (...)

La mort de Kpoyizu est-elle vraiment accidentelle ? La question mérite d'être posée car la situation politique prévalant dans la sous-région dans les années 1910 l'exige. (...) Confrontée en effet à divers problèmes épineux, la France aurait logiquement pu choisir de se débarrasser pour de bon de ce personnage indésirable dont le retour d'exil était réclamé par les autorités allemandes et la population locale. Certes l'Allemagne

fit savoir par la suite qu'elle renonçait à inclure le retour de Kpoyizu dans le protocole d'accord avec la France. Le simple fait d'avoir réclamé ce retour constitue en soi cependant une ingérence inadmissible pour les autorités coloniales françaises qui, en outre, ne pouvaient que craindre l'agitation- donc les troubles - qu'engendrerait le retour de Kpoyizu au bercaïl (...) >> (Article du professeur GAYIBOR déjà cité, page 35).

### **NECESSITE DE FAIRE LA LUMIERE SUR LA DISPARITION DU ROI AJA-KPOYIZOUN**

Comme l'indique le professeur GAYIBOR, le décret du 21 novembre 1904 fixe la durée de l'internement administratif à 10 ans. C'est ainsi que le roi AGOLI-AGBO, qui était aussi sur l'île de N'djolé fut gracié après avoir purgé ses dix ans et rapatrié par l'arrêté du 22 juin 1910 signé par le Gouverneur-Général William Ponty puis placé en résidence surveillée dans la ferme d'Adi à SAVE avec interdiction de mettre pied à AGBOMEY. Si le roi AGOLI-AGBO beaucoup plus exposé et plus connu a pu bénéficier du décret de 1904, cela n'a pas été le cas de ses deux compagnons d'infortune moins connus, le roi AJA-KPOYIZOUN de TADO et le chef supérieur de COVE, DOSSOU YEDEHOU qui ont été oubliés sur l'île après les dix ans de leur exil politique. Dans la réalité, cet oubli était délibéré et avait des motifs politiques ; en effet, lorsqu'après ses dix ans d'internement, DOSSOU YEDEHOU sollicita dans un courrier une libération pour raison de santé, « Transmission fut alors faite le 28 novembre 1910 à Monsieur le Lieutenant-gouverneur du Danhomè (Danxomè), Monsieur Merwart, dont la résidence était à Porto-Novo.

La réponse ne tarda pas : elle fut négative ! Et pour cause : Les plus hautes autorités politiques du Danhomè estimaient que « le retour de l'ancien chef Dossou Yedéon (YEDEHOU) dans son pays d'origine présenterait encore des inconvénients politiques... » (Hugues MOUCKAGA, opcit page 208). La santé de DOSSOU YEDEHOU continuant à se détériorer, l'Administrateur de N'djolé reçut l'instruction suivante :

« N°182a. Conformément instructions Gouverneur Général, vous prie diriger d'urgence sur Cap-Lopez d'où s'embarqueront première occasion destination Libreville et Cotonou internés politiques Dossou Yedeon et Pohizun. Prière les faire accompagner par un garde particulièrement **vigilant** (*souligné par nous*) qui sera remplacé à Libreville. Frais de transport au compte budget local du Dahomey 16/12/12 Signé : Adam 21 décembre p.i. » Idem page 209. Pour sa part, l'Administrateur de N'djolé envoie un télégramme à celui de Lambaréné ainsi libellé : « Administrateur N'djolé reçoit instructions pour diriger d'urgence sur Cap-Lopez accompagnés d'un garde sérieux, internés politiques Dossou Yédéon et Pohizoun originaires Dahomey. Prière prendre mesures pour faire suivre par première occasion sur Libreville. 16 décembre 1912 : Adam. Administrateur N'djolé. Très urgent. Idem page 209.

Selon ce que rapporte monsieur Mouckaga dans son livre, « les deux déportés quittèrent leur île prison de N'djolé le 3 janvier 1913. Ce fut sûrement un soulagement. Ils devaient être heureux de cet élargissement ! Ils allaient retrouver les leurs ! Ils allaient enfin rentrer au pays ! Ils appareillèrent pour le Cap-Lopez. (...) Ils firent sûrement halte à Lambarené, pour reprendre des forces, et peut-être s'approvisionner. Puis ils poursuivirent leur route, vers le Cap-Lopez. Le firent-ils toujours en pirogue ou empruntèrent-ils une pinasse ? Nous ne le savons guère. Ce que nous savons par contre, c'est qu'au cours de cette étape, soit plus de trois semaines après, c'est-à-dire vingt quatre jours, un drame se produisit : Aja-Kpoyizoun périt par noyade. En date du 27 janvier 1913, Jamel fit alors du Cap Lopez où il se trouvait, cette note sous le numéro 38, sûrement au Lieutenant-gouverneur du Gabon : Embarqué sur Jobo qui arrivera Libreville demain matin déporté politique Dossou. Avons entendu dire que, déporté politique Pohizoun s'est noyé en cours de route. Signé : Jamel. Seul survivant, Dossou Idéou arriva à Libreville, comme l'atteste Adam, dans un télégramme qu'il adressa le 7 février 1913 au Gouverneur Général de l'Afrique équatoriale française, à Brazzaville, sous le n° 18a : Pohizoun s'est noyé accidentellement en cours de route,

Dossou arrivé le 28 janvier Libreville sera seul dirigé sur Cotonou par courrier février Signé : Adam. » Idem page 210-211.

La disparition du roi des Aja annoncée dans les conditions et les circonstances décrites plus-haut est une provocation de la part du colonialisme français. Comment peut-on dire de la disparition d'un souverain exilé qu'on veut retourner chez lui en le faisant accompagné de gardes vigilants et sous bonne escorte, « *avons entendu dire que !* ». Pour nous, la thèse de la noyade est un faux grossier qui cache mal un grand scandale abominable. En supposant qu'elle soit vraie, comme on ne parle pas de la noyade d'un chien mais d'un roi exilé, il a dû avoir un rapport écrit sur les circonstances de cette noyade. Il suffit de le sortir pour démentir notre affirmation.

Quelles sont alors les hypothèses qu'on peut émettre concernant la disparition de KPOYIZOUN ?

a) Assez âgé au moment de son exil, le roi de TADO a pu mourir avant 1913 au moment où les populations demandaient son retour ; ne sachant pas la réaction que l'annonce de sa mort susciterait en pays Aja, la France a pu le faire enterrer clandestinement au Gabon. En droit français, cela s'appelle recel de cadavre et est considéré comme un crime.

b) Paniquées à l'idée d'un retour du roi surtout à la veille de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale où les tensions entre l'Allemagne et la France ne cessaient de monter, les autorités françaises ont pu prendre la décision de ne pas le faire rentrer et de le laisser mourir de sa belle mort au Gabon ; Si c'est le cas, c'est contraire à leurs propres lois et est aussi un acte criminel.

c) La troisième Hypothèse est que face à tout ce qu'on a évoqué plus haut, les colonialistes aient décidé de l'éliminer tout simplement. Sachant tout ce qu'ils ont fait endurer à GBEHANZIN lors de son exil ; sachant le sort qu'ils ont réservé à Samory, Lumumba, à Félix Moumié, et beaucoup d'autres patriotes africains, on ne peut pas l'exclure.

Dans tous les cas, la vérité existe et doit être enfouie dans les archives secrètes des colonialistes français. Cette vérité, ils doivent l'exhumer. Le peuple Aja doit savoir ce qu'est devenu son roi. Les peuples du Bénin et du Togo doivent savoir ce qui est advenu de ce souverain patriote et résistant. Le peuple Aja et toutes ses dérivées doivent retrouver le corps de leur roi qui mérite une sépulture digne de ce nom et sur sa terre natale.



C'est la place centrale de Tado, en pays aja, là où vécut le roi thaumaturge Aja Kpoyizoun. Il y a cent ans que sa déportation a eu lieu. Pour lui rendre hommage et raviver la mémoire autour de sa vie et de son œuvre, un Mémorial fut réalisé à son intention par la fondation *Terre des ancêtres*, sa famille, et la royauté actuelle, et inauguré à Tado (Togo), le mercredi 13 février 2013. Des millions de francs furent réunis à cet effet !

## CONCLUSION

Une nouvelle ère s'ouvre pour les peuples d'Afrique, celle de l'appropriation de leur propre culture. Notre Renaissance va venir de notre passé, ce passé occulté, piétiné, nié, caché ; ce passé que le colonisateur nous a appris à mépriser. Nous devons nous investir dans la connaissance de nos cultures, de nos langues. Ce travail entrepris au Bénin avec l'INIREF (Institut International pour la Recherche et la Formation) porte déjà ses fruits car c'est grâce à lui que nous pouvons parler aujourd'hui du roi de TADO qui a été remis au devant de la scène de l'histoire. Des pans entiers de notre histoire sont enfouis dans les archives coloniales ; nous devons les exhumer ; nous devons nous convaincre que l'histoire est une arme de combat et que la renaissance viendra nécessairement d'une meilleure maîtrise de notre passé.

Qu'avez-vous fait du roi AJA-KPOYIZOUN de TADO ? Les colonialistes français nous doivent une réponse.

## SOMMAIRE

- INTRODUCTION p. 2
- LE ROYAUME DE TADO DANS LA  
TOURMENTE COLONIALE p. 11
- LA DEPORTATION DU ROI AJA-KPOHIZOUN  
DE TADO p. 15
- L'EXIL DU ROI AJA-KPOYIZOUN AU GABON  
ET SA FIN TRAGIQUE p. 18
- NECESSITE DE FAIRE LA LUMIERE  
SUR LA DISPARITION DU ROI AJA-  
KPOYIZOUN p. 22
- CONCLUSION p. 28

*Achévé d'imprimer sur les  
presses de l'Imprimerie La Grande Marque  
Tél. : VVVVVVVV*

*Dépôt légal N° 9999 du 22 août 2014  
3ème Trimestre  
Bibliothèque Nationale Porto-Novo  
ISBN : 999 - 99999 - 99 - 99 - 9*

## POSTFACE



Gilbert KOUESSI,  
L'Auteur

« *Le pays aja en tant que thème de science* » c'est le titre de la communication de Pascal FANTODJI le 09 janvier 1999 à DJAKOTOMEY à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'Ecole publique de cette ville. A travers cette communication, il lançait un appel aux intellectuels en général et à ceux d'extraction ethnique aja en particulier à s'investir dans des recherches en

matière d'histoire du peuplement du pays aja, de l'économie, des catégories ethnologiques : des gentes et phratries en pays aja, des perspectives de développement économique du pays aja, d'intégration du pays aja au Bénin, à l'Afrique et au monde. « Il s'agit de connaître le pays aja pour se donner des motifs de lutte en vue de transformations ultérieures ». Nous espérons que ce travail pourra contribuer quelque peu à la mise en œuvre de ces recommandations.

KOUESSI Gilbert est un politologue, chercheur indépendant, premier Président de l'Association AJAVIO en France, membre de l'Institut International de Recherche et de Formation (INIREF) et membre du Comité Central du Parti Communiste du Bénin (PCB).

**Philippe NOUDJENOUME**



Le Roi AJA-KPOYIZOUN dans une représentation murale qui le fait chevaucher un léopard

## **LES TRIBULATIONS DU ROI AJA-KPOYIZOUN DE TADO**

OU

## **LE DESTIN TRAGIQUE D'UN MONARQUE PATRIOTE**

par Gilbert KOUESSI

Cotonou, août 2014

## POSTFACE



Gilbert KOUESSI,  
L'Auteur

« *Le pays aja en tant que thème de science* » c'est le titre de la communication de Pascal FANTODJI le 09 janvier 1999 à DJAKOTOMEY à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'Ecole publique de cette ville. A travers cette communication, il lançait un appel aux intellectuels en général et à ceux d'extraction ethnique aja en particulier à s'investir dans des recherches en

matière d'histoire du peuplement du pays aja, de l'économie, des catégories ethnologiques : des gentes et phratries en pays aja, des perspectives de développement économique du pays aja, d'intégration du pays aja au Bénin, à l'Afrique et au monde. « Il s'agit de connaître le pays aja pour se donner des motifs de lutte en vue de transformations ultérieures ». Nous espérons que ce travail pourra contribuer quelque peu à la mise en œuvre de ces recommandations.

KOUESSI Gilbert est un politologue, chercheur indépendant, premier Président de l'Association AJAVIO en France, membre de l'Institut International de Recherche et de Formation (INIREF) et membre du Comité Central du Parti Communiste du Bénin (PCB).

Philippe NOUDJENOUME